D. IV. –

Programme

de l'année 1871 – 1872.

1ère Année 1871-72

ÉCOLE LIBRE
DES SCIENCES POLITIQUES

INSTALLATION PROVISOIRE

Rue de l'Abbaye, 17 (*rue Bonaparte*, 44) *dans l'hôtel de la Société d'encouragement*

PROGRAMME DES COURS

ESQUISSE GÉOGRAPHIQUE ET ETHNOGRAPHIQUE DU MONDE CIVILISÉ.

Limites et communications naturelles. — Distribution des races, des langues et des religions dans les principaux États.

Professeur : M. Henri GAIDOZ, *directeur de la Revue celtique.*

HISTOIRE DIPLOMATIQUE DE L'EUROPE, DEPUIS LE TRAITÉ DE WESTPHALIE.

Antécédents et analyse des traités conclus entre les puissances.

Professeur : M. Albert SOREL, *publiciste.*

HISTOIRE MILITAIRE DE L'EUROPE, DEPUIS FRÉDÉRIC II.

Étude comparée du progrès des Institutions militaires chez tous les grands peuples.

Professeur : M. Camille ROUSSET O ✻, *conservateur des Archives au ministère de la guerre.*

HISTOIRE DES DOCTRINES ÉCONOMIQUES, DEPUIS ADAM SMITH.

Développement de ces doctrines dans les écrits des économistes et dans les lois.

Professeur : M. A. DUNOYER, *ancien professeur à l'Université de Berne, maître des requêtes au Conseil d'État.*

HISTOIRE DES PROGRÈS AGRICOLES, INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX DE L'EUROPE ET DU NOUVEAU MONDE, DEPUIS LE DERNIER SIÈCLE.

Interprétation des documents statistiques concernant la production, la circulation, la consommation et la distribution de la richesse.

Professeur : M. LEVASSEUR ✻, *membre de l'Institut, professeur au Collége de France.*

HISTOIRE FINANCIERE DE L'EUROPE DEPUIS LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

Mouvement des budgets dans les différents États. — Organisation financière. — Dettes. — Impôts. — Emprunts. — Crédits.

Professeur : M. Paul LEROY-BEAULIEU ✻, *publiciste.*

HISTOIRE CONSTITUTIONNELLE DE L'EUROPE ET DU NOUVEAU MONDE, DEPUIS 1776.

Étude comparée des Constitutions en vigueur chez les principales nations.

Professeur : M. Émile BOUTMY ✻, *publiciste.*

HISTOIRE LÉGISLATIVE DE L'EUROPE ET DU NOUVEAU MONDE DEPUIS LE CODE CIVIL.

Esprit et progrès du Droit civil et criminel chez les peuples civilisés.

Professeur : M. A. RIBOT, *substitut du procureur de la République, à Paris.*

HISTOIRE ADMINISTRATIVE DE L'EUROPE, DEPUIS LE DIX-SEPTIEME SIECLE.

Tableau des systèmes d'administration centrale et locale appliqués dans les principaux États.

Professeur : M. DUPONT-WHITE, *publiciste.*

HISTOIRE MORALE ET SOCIALE DE L'EUROPE, DEPUIS 1789.

Étude des théories contemporaines relatives à l'organisation des sociétés et de leur influence sur la société moderne.

Professeur : M. JANET ✻, *membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne.*

Année 1871-1872. — Organisation provisoire.

Art. 1er. L'École est établie provisoirement rue de l'Abbaye, 17, dans la Société d'encouragement.

L'enseignement se compose de dix cours (environ 225 leçons) qui sont répartis sur deux années et durent de six à huit mois par année.

L'École ouvrira chaque année au mois de novembre. Cette année, exceptionnellement, les Cours commenceront le lundi 15 janvier 1872.

Les leçons ont lieu cinq fois par semaine ; elles commencent à quatre heures moins un quart.

Les Cours qui seront professés cette année sont les suivants :

Lundi. — Histoire diplomatique, par M. Albert SOREL.

Mardi. — Géographie et Ethnographie, par M. H. GAIDOZ.

Mercredi. — Histoire financière, par M. LEROY-BEAULIEU.

Vendredi. — Histoire des doctrines économiques, par M. A. DUNOYER.

Samedi (janvier-mars, 1re partie). — Histoire des progrès agricoles, industriels et commerciaux, par M. LEVASSEUR.

Samedi (avril-juillet, 1re partie). — Histoire morale et sociale, par M. Paul JANET.

Les professeurs des Cours qui n'ouvriront pas cette année, et d'autres personnes compétentes, étrangères à l'École, feront, dans le courant du second trimestre, plusieurs conférences sur les questions qui méritent une étude à part.

Un avis ultérieur indiquera le sujet de ces Conférences.

Art. 2. — Sont seuls admis à l'Amphithéâtre :

1° Les auditeurs qui se sont inscrits pour l'ensemble des Cours de l'année ;

2° Les auditeurs qui se sont inscrits pour toute la durée d'un ou de plusieurs Cours.

Art. 3. — Le prix des inscriptions est fixé ainsi qu'il suit :

1° Pour l'ensemble des Cours et Conférences de chaque année, 100 francs.

Payables en trois inscriptions : du 1er au 10 novembre, 30 fr. ; du 1er au 10 janvier, 35 fr. ; du 1er au 10 avril, 35 fr.

Pour l'année 1872, exceptionnellement, il n'y aura que deux inscriptions, celle de janvier et celle d'avril.

2° Pour chaque Cours en particulier, 25 fr.

Les auditeurs inscrits pour deux cours au moins, ont droit d'entrée aux Conférences.

On s'inscrit : Au Secrétariat de l'École, rue de l'Abbaye, 17, de midi à cinq heures ; chez M. GERMER BAILLIÈRE, rue de l'École-de-Médecine, 17.

Paris. — Imprimerie de E. MARTINET, rue Mignon, 2.